

NOTRE ÉTABLISSEMENT |

Télétravail : l'Université de Lorraine encouragée au niveau national

Révision publiée



Publié le 21/03/2019



L'Université de Lorraine fait partie des 64 lauréats 2019 du Fonds interministériel pour l'amélioration des conditions de travail (FIAC) dans le cadre de la mise en place du télétravail.

Cette démarche RH innovante, impulsée par notre exécutif, est porteuse de valeurs fondamentales de management bienveillant, de développement durable et d'amélioration des conditions de travail.

Cette reconnaissance du FIAC nous encourage dans la dynamique actuellement menée avec la phase d'expérimentation du télétravail.

[Retrouvez ICI la liste des lauréats du FIAC 2019](#)